

dants du gouvernement, portent à croire que cette heureuse combinaison ne pouvait avoir lieu, et alors, les altercations, les dissensions, les plaintes de ceux qui se seraient crus lésés, ou moins favorisés, auraient pu faire tomber l'établissement, ou empêcher qu'il ne fût d'une utilité générale.

Quoiqu'il en soit, le comité du conseil, avant de faire rapport au gouverneur, sur ce projet, crut devoir consulter l'évêque de Québec, M. Jean François HUBERT, et son co-adjuteur, M. Charles François BAILLY, évêque de Caspe. Dans une lettre datée du 13 Août 1789, et accompagnée d'une série de questions, le président disait en substance à ces prélats, qu'un comité ayant été chargé, dès le 31 Mai 1787, de faire un rapport au gouverneur sur le sujet intéressant de donner l'essor à la science dans cette province sur une grande échelle, par l'établissement d'une université; les questions incluses avaient été posées par ce comité, afin de pouvoir faire son rapport avec connaissance de cause, et leur étaient soumises, dans la persuasion que personne n'était plus qu'eux en état de donner, et ne donneraient plus volontiers les renseignemens demandés sur un sujet d'où dépendaient le bien-être de la jeunesse et la prospérité de la province, et que le comité recevrait avec reconnaissance leur aide et celle de leur clergé dans cette grande et honorable entreprise. Les prélats écrivirent de suite à M. Smith, qu'ils répondraient aux questions qui leur étaient proposées, lorsqu'ils auraient eu le temps de les examiner mûrement.

Dans une lettre au président du comité d'éducation, datée du 18 Novembre 1789, l'évêque de Québec, après avoir remarqué que rien n'était plus digne de la sagesse du gouvernement sous lequel on vivait, que d'encourager la science par tous les moyens possibles; que rien n'était plus conforme à ses vues; et qu'au nom d'une université dans la province de Québec, son pays natal, il bénissait le Tout-Puissant d'avoir inspiré cet dessein, et lui offrait ses prières pour qu'il fût mis à exécution; il ajoutait que cependant, puisqu'on lui donnait à entendre que son avis serait reçu avec plaisir, il croyait devoir offrir au comité les observations suivantes.

“ Il est très douteux, dit-il, en substance, que la province puisse à présent fournir un nombre suffisant d'étudiants pour occuper les professeurs qu'il faudrait pour former une université. Tant qu'il restera en Canada tant de terre à défricher, on ne doit pas s'attendre que les habitans des campagnes s'occuperont beaucoup des arts libéraux. Le cultivateur un peu fortuné, qui désire laisser à ses enfans un héritage un peu considérable, les élèvera dans l'agriculture, et emploiera son argent à acheter des terres, plutôt qu'à leur procurer des connaissances dont il ne connaît pas le prix, dont il n'a pas même l'idée. L'expé-